

## Piscine municipale

**ATTENTION** : En raison du renforcement des mesures sanitaires prises par la préfecture du Nord, la piscine municipale est fermée à partir du samedi 10 octobre 2020 (sauf sports scolaires, professionnels et activités pour mineurs).

### Protocole COVID-19

#### Fonctionnement général

Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à l'entrée avec obligation d'utilisation pour tous les usagers, à l'exception des enfants de moins de 10 ans (selon la volonté de l'accompagnant).

Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers jusqu'aux casiers.

Les usagers doivent réserver un créneau d'utilisation du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30 (pas de réservation téléphonique après 17h30 et le week-end) sur place ou par téléphone : 03 20 55 19 61 Les créneaux ouverts au public sont d'1h30 (déshabillage, habillage, douche, pratique sportive comprise...):

|       | <b>Lundi</b>     | <b>Mardi</b> | <b>Mercredi</b>  | <b>Jeudi</b>     | <b>Vendredi</b>  | <b>Samedi</b>    | <b>Dimanche</b>  |
|-------|------------------|--------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|       |                  |              | 9h15 à<br>10h25  |                  |                  | 9h à<br>10h10    |                  |
|       |                  |              | 14h à<br>15h10   | 12h15 à<br>13h45 | 12h15 à<br>13h45 | 10h45 à<br>11h55 | 9h à<br>10h10    |
| Fermé | 17h45 à<br>19h45 |              | 15h45 à<br>16h55 | 16h30 à<br>19h10 | 17h45 à<br>19h10 | 14h à<br>15h05   | 10h45 à<br>11h55 |
|       |                  |              | 17h30 à<br>19h10 |                  |                  | 15h35 à<br>16h40 |                  |

Lors de la réservation, les usagers doivent choisir entre le grand et le petit bassin, sous réserve de places restantes (aucun changement de bassin n'est possible).

La réservation peut être individuelle ou collective pour les familles (maximum 5 personnes). Le petit bassin est réservé aux familles le samedi matin.

Grand bassin : 54 baigneurs maximum | Petit bassin : 18 baigneurs maximum

Les cabines sont accessibles de manière individuelle. Une fois déshabillé, l'utilisateur doit déposer ses affaires personnelles (dont les chaussures dans un sac fermé) dans un casier fermé à clé.

**La douche savonneuse est obligatoire avant l'arrivée au bassin et s'effectue dans les douches mixtes mais n'est pas possible avant le rhabillage dans les vestiaires afin d'assurer la désinfection entre chaque créneau.**

Sont obligatoires :

- Douche savonneuse avant l'arrivée au bassin (les douches sont approvisionnées en savon avec des distributeurs automatiques)
- Port du masque jusqu'aux casiers
- Respect des gestes barrières (éternuer, tousser dans sa main et réaliser un lavage des mains à l'eau et au savon immédiatement après)
- Respect des distanciations physiques (sur les bancs, dans l'eau...)

Sont autorisés :

- Brassards, palmes, bonnet et lunettes de natation

- L'accès au distributeur d'équipements

Sont interdits :

- L'accès aux gradins
- L'accès au local poussette
- L'accès aux sanitaires à l'étage
- L'accès à la fontaine d'eau
- L'accès à l'espace beauté
- L'accès au toboggan
- L'accès aux plots de départ pendant la séance publique
- Le prêt de matériel sportif au bord du bassin
- Gros matériel extérieur (flotteurs en mousse, bouée, frites...)
- Les regroupements et/ou discussions de plus de 2 personnes sur les plages
- L'utilisation du sèche-cheveux

### Régulation des flux

Un circuit est organisé pour que les usagers qui arrivent ne croisent pas les usagers sortants ainsi que les usagers ayant déjà leurs tickets ne croisent pas ceux qui viennent réserver leur créneau sur place.

Pour limiter les rassemblement et optimiser le flux, l'arrivée des usagers pour un même créneau se fait par **groupe de 15**. La régulation des flux dans les vestiaires est définie par code couleur dès l'entrée de la piscine.

Les vestiaires collectifs sont accessibles jusqu'à **5 personnes** (soit 1 personne pour 4m<sup>2</sup>).

Le nombre de personne est limité à **9 par couloir**. Un marquage sur les lignes d'eau est indiqué avec des anneaux de couleurs ainsi que des plots tous les 4 mètres au bord du bassin.

Le protocole de réouverture est disponible en intégralité au [téléchargement](#).

## Cours de natation et tests préalables

Avant toute inscription aux cours, vous devez prendre rendez-vous auprès des maîtres-nageurs pour passer un test d'aptitude. Il permet de former des groupes homogènes adaptés aux besoins de chacun.

**La fiche d'inscription et les tarifs sont disponibles au téléchargement.**

Les personnes sur liste d'attente seront rappelées en cours d'année pour y participer. La participation aux cours de natation est segmentée par période, pour ne pas engager les participants sur une trop longue durée :

- Une période est comprise entre chaque période de vacances scolaires (pendant lesquelles il n'y a pas de séance programmée).
- Toutes les réinscriptions aux cours de natation doivent être validées par un maître-nageur. Celles-ci ont lieu 15 jours avant les vacances scolaires. Au delà de ces 15 jours de priorité avant les vacances scolaires, les places seront mises à disposition des personnes en attente.

## L'aquagym

- Aquadouce : cours utilisant les bienfaits de l'eau pour travailler l'équilibre et la souplesse
- Aquatonic : cours à base d'exercices variés, axés sur le cardio et le renforcement musculaire
- Aquafitness : cours à dominante cardio et renforcement cuisses/abdos/fessier

L'accès aux leçons d'aquagym est possible dès 16 ans et nécessite :

- Une carte d'entrée nominative de 10 séances à faire débiter en caisse (valable 6 mois) OU
- Un ticket nominatif (valable uniquement le jour du cours)

Les séances durent 45 min pour 30 places maximum.

**Les cours d'aquagym et de natation sont annulés jusqu'au 11 octobre 2020**

- Les usagers ayant des places restantes sur leur carte d'abonnement pourront en bénéficier jusqu'au 18 décembre 2020. Au-delà, les places restantes seront perdues.
- Pour les cours de natation, le personnel de la piscine contactera les usagers afin de leur proposer des créneaux selon leur niveau de pratique.

## Tarif madeleinois

Pour bénéficier du tarif madeleinois sur les entrées individuelles et les activités, vous devez présenter votre carte d'identité et un justificatif de domicile tels que :

- Factures d'eau, gaz, abonnement téléphone
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Attestation d'assurance habitation - Bail, quittance de loyer, titre de propriété...

## À télécharger

Fichier

[Fiche d'inscription aux cours de natation \(.pdf - 155.21 Ko\)](#)

Fichier

[Tarifs au 5 mars 2019 \(.pdf - 62.65 Ko\)](#)

## Piscine Municipale

165 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
France

[03 20 55 19 61](tel:0320551961)

[Retrouvez tous les horaires de la piscine dans les fiches disponibles au téléchargement.](#)

[piscine@ville-lamadeleine.fr](mailto:piscine@ville-lamadeleine.fr)

## Les horaires d'ouverture

Fichier

[Horaires en période scolaire 2020 \(.pdf - 506.64 Ko\)](#)

Fichier

[Aquagym - horaires \(.pdf - 316.5 Ko\)](#)

## PROTOCOLE COVID 19

Fichier

[Protocole piscine municipale \(.pdf - 596.37 Ko\)](#)